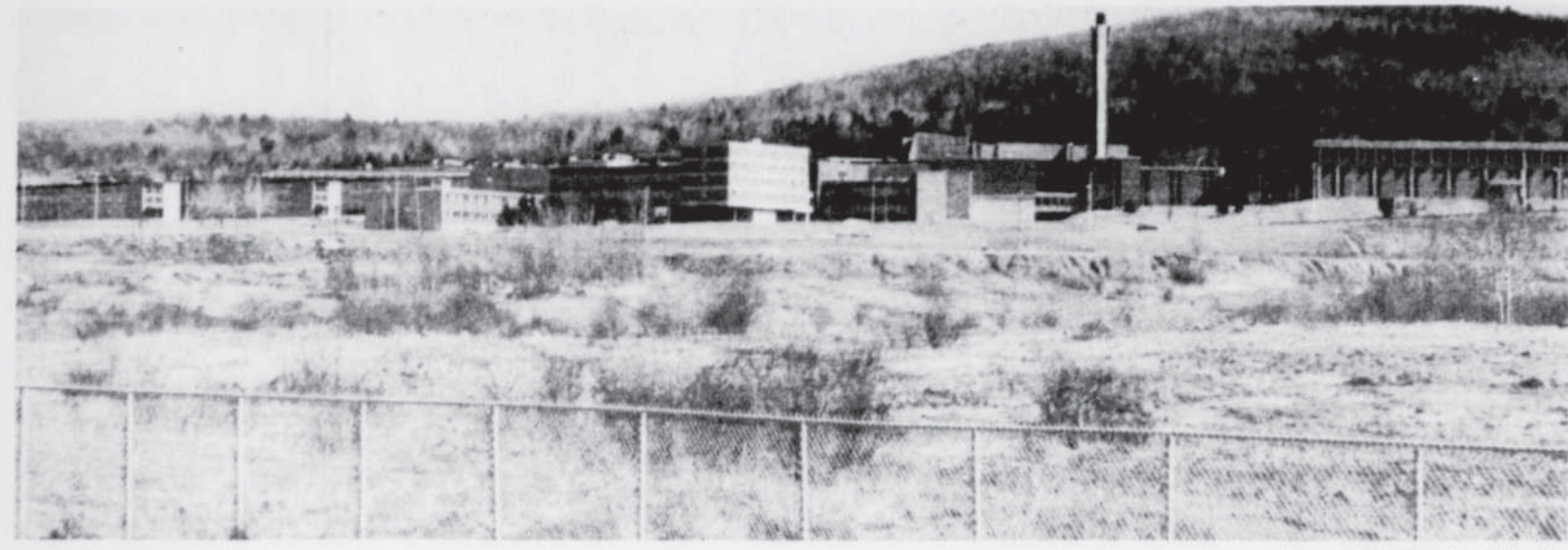


## Nouvelle campagne de prévention de la Police municipale

# Les biens de l'Université burinés



Dans le cadre d'une campagne visant à protéger les biens des entreprises (illustrée par l'affiche ci-contre), la Police municipale

procédera au burinage des équipements de l'Université de Sherbrooke, un premier client de taille.

VOTRE  
ENTREPRISE  
PARTICIPE A  
l'opération-  
identification



AIDEZ-LA  
À SE PROTÉGER

par Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE — Après avoir entouré d'un halo de protection les équipements de ski,

fait la chasse aux voleurs de magnétoscopes dans les centres de vidéo, créé des embûches de taille aux spécialistes du vol de radio

dans les véhicules et enfin, rendu la vie dure aux auteurs de délits de fuite, voilà que les préventionnistes de la Police municipale de Sherbrooke s'intéressent à la protection des biens de l'entreprise.

biens de l'entreprise" à travers le campus dans son entier" d'expliquer le policier Luc Baillargeon, attaché à l'équipe de Prévention du crime de la Police municipale de Sherbrooke.

### Poursuite de 43,250 \$ pour ... un bouchon dans l'oeil

SHERBROOKE — Une consommatrice, qui avait été blessée à l'oeil par le bouchon d'une bouteille de cola le 22 juillet 1984, a encore besoin de traitements.

d'un litre de cola au dépanneur Nadeau, à Woburn, pour se désaltérer.

Le bouchon a explosé lorsque Mme Perron a tenté de le dévisser et elle l'a reçu dans l'oeil gauche.

Elle a dit en interrogatoire que le bouchon était parti comme un projectile et que cela avait fait un vacarme du tonnerre.

Mme Perron a été traitée à l'hôpital pour sa blessure et elle souffrira d'une incapacité partielle permanente.

Elle réclame 24,000 \$ pour cette incapacité ainsi que 10,500 \$ pour perte de jouissance de la vie, 5,000 \$ pour choc psychologique et 2,800 \$ pour incapacité temporaire.

Mme Perron tient le dépanneur, l'embouteilleur Coca-Cola, de Granby, et la compagnie Coke, à Toronto, responsable de l'incident dont elle a été victime.

Leur premier client: rien de moins que l'Université de Sherbrooke. Une véritable municipalité à l'intérieur même de la ville de Sherbrooke.

Pourquoi? Parce que l'Université c'est neuf facultés, 15 départements ou services et plus de 25 millions de dollars d'équipements convoités par des voleurs de tout acabit.

Il s'agit là d'équipements mobiles ou portatifs: articles de sport, instruments de précision dans les laboratoires des Sciences ou de la Médecine, des appareils touchant la spécialité de l'audio-visuel, terminaux, appareils de traitement de texte, dactylos, calculatrices, appareils électriques et électroniques...

Le projet a pris forme lors d'une visite au Centre sportif de l'Université dans le but de buriner des équipements de sport et notamment des paires de ski. A cette occasion, il nous a été possible de rencontrer le vice-recteur Richard Béland. Le dialogue s'est orienté sur une possibilité d'instaurer le programme "Identification des

Pour atteindre l'objectif, il fallait que les autorités des facultés et départements ou services concernés embarquent à fond.

C'est ainsi que du 13 février au 26 mars, on a multiplié les contacts avec les secrétaires généraux des facultés et les directeurs des départements pour expliquer les buts de l'opération et la façon d'y participer.

Chaque faculté ou département a son numéro de code OP6 permettant d'identifier les biens en question comme lui appartenant.

"Il arrivait que l'on constatait la disparition d'une pièce d'équipement huit ou dix mois après le vol. Grâce au numéro de code gravé sur les biens, la pièce d'équipement peu importe où elle se trouve et par qui elle est possédée, elle aura son numéro permettant d'en identifier la provenance."

Cette mesure vise à décourager la disparition des instruments ou des équipements de grande valeur à une époque où l'on ne jure que par les restrictions budgétaires et la

ACTI N  
PRÉVENTI N

volonté d'éponger des déficits accumulés.

"Même si l'opération ne permettait de sauver que 100 000 \$ par année dans le rachat d'équipement, ce serait au moins ça. Mais nous sommes convaincus qu'appliqué à la grande ur de l'Université le programme fera davantage."

Pourquoi est-on si optimiste? Seulement au Centre sportif où l'on consacre annuellement quelque 60 000 \$ dans le renouvellement d'équipement, on estime que 75 pour cent de l'équipement renouvelé, c'est-à-dire pour une valeur de 45 000 à 50 000 \$, remplace des biens qui ont disparu.

Du côté de l'audio-visuel où l'on estime à près de 1,5 million \$ l'inventaire, on peut imaginer les pertes encourues par les emprunteurs dont on n'entend plus parler.

ACTI N  
PRÉVENTI N

est belle de protéger ses équipements, pour la Police municipale, l'occasion est belle de faire connaître à Monsieur Tout-le-monde l'existence de ce programme de prévention contre le vol des biens de l'entreprise. Projet somme toute assez avant-gardiste car seulement quelque 6 000 entreprises à travers le Québec se sont prévalu de cette méthode."

On espère qu'à l'Université, le programme sera entièrement implanté et fonctionnel avant la rentrée de septembre.

A travers le campus, on retrouvera pas moins de 175 affiches informant les gens que les biens de l'Université de Sherbrooke sont protégés par le programme "Identification des biens de l'entreprise".

## Faits divers

### • Délit de fuite et ivresse au volant

CANTON D'ASCOT (psj) — Métro Police Ascot-Lennoxville a dû procéder à l'arrestation d'une femme, âgée dans la quarantaine, dans le secteur de Place Bergamin dans Ascot (ct) en après-midi hier.

Elle était soupçonnée d'avoir commis un délit de fuite dans le parc de stationnement d'une coifferie. Elle a heurté avec sa voiture deux véhicules stationnés puis elle a quitté les lieux pour se réfugier dans son logement où les policiers l'ont retracée.

La femme a été invitée à subir le test de l'ivresse-mètre qui a révélé à deux reprises des taux d'alcoolémie largement supérieurs à la limite légale, à savoir 240 et 230 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Il n'est pas impossible qu'outre les accusations d'ivresse au volant et de délit de fuite, que la conductrice ait à répondre à une accusation de voies de fait à l'endroit de sa fille.

### • Six sorties des pompiers

Les pompiers de Sherbrooke ont fait du tapage hier après-midi alors qu'ils ont répondu à six appels qui les ont conduits un peu partout à Sherbrooke, à Fleurimont et même dans le Canton d'Ascot.

Un premier appel a mené les pompiers du poste 2 sur les hauteurs de la rue King ouest pour un trouble de fourneau.

Un second appel, reçu presque au même moment, concernait un feu dans une petite voiture sur la rue Dunant, près de la rue Saint-Jacques, dans le Canton d'Ascot.

On croit que le feu a pris naissance dans le cendrier pour se com-

muniqueur au tableau de bord.

Un troisième appel a amené les pompiers à intervenir pour un feu de branchailles allumés sans permis sur la rue Caron. Un quatrième appel concernait un feu d'herbe sur la rue Grandes-Fourches.

Enfin, presque simultanément, les pompiers se sont rendus sur la rue Aéroport, à Fleurimont, pour un feu d'huile à friture alors que d'autres faisaient une halte dans un appartement de la rue Court, dans la plus vieille partie de Sherbrooke pour un trouble de calorifère qui avait légèrement inondé le logement.

### • Introductions avec effraction

Outre les nombreux appels téléphoniques au sujet de la situation entretenue par la rivière Saint-François, les policiers sherbrookois ont connu une journée particulièrement calme au niveau des accidents de la route mais ponctuée de quatre introductions et vols avec effraction.

Les cambriolages ont été perpé-

trés dans des maisons privées.

Les voleurs ont jeté leur dévolu sur les appareils électroniques ou encore les téléviseurs, magnétoscopes ou les composants de chaîne stéréophonique.

Outre à un endroit où la valeur des objets volés restait à déterminer, les vols se chiffraient entre 80 \$ et 1 800 \$.

### Beaucoup de mal pour rien

LENNOXVILLE (psj) — Des cambrioleurs ont peine dur en s'emparant d'un coffre-fort d'environ 500 livres, en le traînant à 500 pieds des lieux du vol et en l'ouvrant pour constater... qu'il n'y avait là aucune valeur pour eux.

Le vol avec effraction a été perpétré dans la bâtisse abritant l'église anglicane du 84 de la rue Queen, à Lennoxville, dans la nuit de dimanche à lundi.

Les policiers ont retrouvé le coffre-fort dans une remise à 500 pieds des lieux du vol.

Avant de quitter l'église avec le coffre, les voleurs ont fouillé un

peu partout mais sans découvrir quoi que ce soit pour satisfaire leur avidité.

Dans la remise et dans le coffre, la police a retrouvé les registres de l'église.

Aux dernières nouvelles, il semble qu'il n'y ait pas eu vol et qu'il n'y avait aucune valeur particulière dans le coffre-fort.

Métro Police Ascot-Lennoxville a demandé l'assistance d'un technicien en identité judiciaire de la SQ de l'Estrie pour procéder à des expertises dans la remise et sur le coffre-fort.

La remise a été cadenassée après la découverte du coffre-fort jusqu'au moment des expertises.

### Festival de l'initiative étudiante

SHERBROOKE (MR) — Pour une deuxième année consécutive, le service d'animation et d'aide financière de l'Université de Sherbrooke organise le festival de l'initiative étudiante.

Ce festival aura lieu mercredi, de 17 à 19 heures au Racoin, local 019 du Centre social de l'Université. Il s'agit d'une fête qui souligne

l'engagement des étudiants dans le milieu universitaire. On y procédera à la remise d'attestations qui reconnaissent la contribution d'étudiants dans le milieu, de mentions honorifiques, distinction d'excellence de l'implication d'un étudiant.

L'an dernier, le service d'animation a remis 175 attestations et 6 mentions honorifiques. Cette année près de 200 étudiants seront honorés.

### Il réclame 14,000 \$ pour des coupures au visage

SHERBROOKE — M. Roland Duguay a réclamé une compensation de 14,000 \$ pour avoir subi des coupures au visage, qui ont nécessité une cinquantaine de points de suture.

cette action contre M. Richard Loisel, de Bury.

Il dit avoir été frappé sans aucun motif au visage avec une bouteille cassée dans le bar d'un restaurant du centre-ville où il travaillait le 26 janvier.

Le réclamant évalue ses dommages à 14,000 \$ qu'il particulière comme suit: 5,000 \$ pour souffrance, 5,000 \$ pour préjudice esthétique, 2,000 \$ pour gêne et humiliation, 1,000 \$ pour inconforts et 1,000 \$ pour incapacité.

Sa poursuite a été inscrite en Cour supérieure du district par ses avocats Rancourt, Vaillancourt et Leblanc.

M. Duguay, âgé de 32 ans et demeurant à Sherbrooke, a intenté

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS   
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

# Bingo 3-300

la tribune

## 900 \$ A GAGNER

**3e MARATHON — CARTE JAUNE**

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, le 29 mars 1986:  
G-48, B-3

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 31 mars 1986:  
O-72, i-28

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 1er avril 1986:  
O-74

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

**la tribune**

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ  
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 — Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454 — Abonnements: 564-5466

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

**carnet**

Claude Bérard a fait part à ses compagnons de travail de son intention de se procurer une canne à pêche des plus sophistiquées! Voudrait-il pêcher sous le pont Dufferin pour prendre un magnifique poisson d'avril?

— O —

Jacques Lampron a en vain tenté de suivre Jean Perrault sur les pistes de ski de Bromont en fin de semaine si bien qu'on s'est demandé si Jacques s'était rendu à Bromont pour le soleil ou pour le sport. On chuchote même qu'il aurait engraisé de quelques kilos depuis son séjour là-bas.

— O —

Le policier Michel Couture de Rock Forest connaît par coeur l'horaire et le contenu de toutes les émissions pour enfants et quand, il travaille le matin, il enregistre ces émissions de façon à pouvoir les visionner le soir en rentrant.

— O —

Son confrère Claude Poirier a quant à lui décidé de se lancer dans la construction en réalisant les plans de la maison de ses rêves dans un nouveau développement domiciliaire de Rock Forest.

— O —

Fausse est la rumeur voulant qu'André Caron des serres municipales se mette à vendre du café local qu'il a obtenu d'un cafetier poussé dans les serres. M. Caron ignore ce qu'il fera des grains de café quand ils seront mûrs.

Comme plusieurs autres dans son cas, André Bilodeau songe à la possibilité de se présenter candidat dans le district 2 du quartier Ouest et affronter ainsi le dauphin du conseiller Pinard, Laurier Cusseau... Le nom de Jacqueline Pelletier, ex-candidate à l'élection de 1978, revient également dans les rumeurs.

— O —

Avec ses prédictions, erronées, plus souvent qu'autrement, sur le comportement de la rivière St-François et de ses tributaires, Paul Jeannotte pourrait devenir analyste financier à titre honorifique...

— O —

Me Jean-Claude Boutin n'a pas eu l'ombre d'une inquiétude lorsqu'il a été victime d'une panne de motologie à 3,500 pieds d'altitude dans les Appalaches à 24 milles de la première maison habitée.

— O —

Christiane Beaulieu a réussi à camoufler le coup de coude qu'elle avait accidentellement reçu au visage en faisant du water-polo.

— O —

Me Conrad Chapdelaine a invité Léo Ferré à une partie de sucre lorsqu'il reviendra au Québec.

— O —

A la suite d'un pari qu'il a perdu en se faisant battre lors d'un match de raquetball, le lt Michel Lessard se métamorphosera en livreur de poulet rôti, jeudi de cette semaine, pour payer sa dette.

Ville de Sherbrooke

**SYMPOSIUM  
SUR LA PROMOTION DE SHERBROOKE**

Mercredi le 2 avril, 13h.  
Pavillon Armand Nadeau (rue Marchand)

Invitation

aux représentants d'organismes déjà inscrits ainsi qu'aux citoyens intéressés par la promotion de Sherbrooke.

Services des relations publiques.  
Ville de Sherbrooke

6683

La Quotidienne 591-0944